

DEPARTEMENT DU TARN
COMMUNE DE TECOU

2024/02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 FÉVRIER 2024**

Date de convocation : 23/02/2024				
Nbre de membres en exercice	Présents	Absents	Absents ayant donné procuration	Votants
14	9	3	2	11

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-neuf février, à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur BAULÈS Jean-François, Maire.

Étaient présents : BAULES J-F - CENEDESE A. – COMMINAL F. - BEAUFOUR A. —HABONNEAU R. - DELLUC J-L. – SERRUS T. - DUBIETZ Ph. – PAGÈS DAVOINE C.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés : BELMONTE M. - VELIN C. – DOS REIS P.

Étaient absents ayant donné procuration : CAMALET M. (pouvoir à PAGES DAVOINE C.) – MALBERT D. (pouvoir à SERRUS T.) -

M. COMMINAL F. a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : REQUALIFICATION DE LA NOUVELLE CENTRALITÉ DU VILLAGE,
SÉCURISATION DES CIRCULATION ET MODES DOUX - VALIDATION DU PLAN DE
FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS (ETAT, CONSEIL DÉPARTEMENTAL).**

Monsieur le maire rappelle le projet de requalification de la nouvelle centralité du village, sécurisation des circulation et modes doux en cours.

Il rappelle que ce projet, initialement phasé en 2 tranches avait fait l'objet d'une demande de financement au titre de la DETR 2023 pour la 1^{ère} tranche et qu'il n'avait pas été retenu.

Il présente le projet global remanié à l'assemblée. L'aménagement de la voie d'accès aux lotissements a été sorti du programme. Les travaux étant urgents, l'appel d'offre a été lancé et le financement sera porté par la commune. Les liaisons douces reliant les hameaux de Gineste et de Pagézou au village ont été rajoutées au programme dans la 1^{ère} tranche.

Le coût total des opérations (projet global hors maîtrise d'œuvre et études préalables) s'élève à 2 122 975 € HT.

		Montant HT	Montant HT Espaces verts	Montant HT
1	Circulade autour du bourg	397 085,00 €	10 000,00 €	407 085,00 €
4	Ancienne Départementale	170 380,00 €		170 380,00 €
2	Végétalisation du mur du cimetière		35 000,00 €	35 000,00 €
5	talus+ liaison village	195 060,00 €		195 060,00 €
8	Aire de détente	40 470,00 €	15 000,00 €	55 470,00 €
6	Tour de Garde	88 520,00 €	12 000,00 €	100 520,00 €
9	Place de l'église	759 560,00 €	90 000,00 €	849 560,00 €
10	Belvédère	150 900,00 €		150 900,00 €
7	Sécurisation et végétalisation Enrochement	49 000,00 €	10 000,00 €	59 000,00 €
3	liaisons douces hammeaux village	100 000,00 €		100 000,00 €
	MONTANT TOTAL tranche 1	497 085,00 €	45 000,00 €	542 085,00 €
	TVA: 20%	99 417,00 €	9 000,00 €	108 417,00 €
	TOTAL TTC	596 502,00 €	54 000,00 €	650 502,00 €
	MONTANT TOTAL tranche 2	502 960,00 €	22 000,00 €	524 960,00 €
	TVA: 20%	100 592,00 €	4 400,00 €	104 992,00 €
	TOTAL TTC	603 552,00 €	26 400,00 €	629 952,00 €
	MONTANT TOTAL tranche 3	950 930,00 €	105 000,00 €	1 055 930,00 €
	TVA: 20%	190 186,00 €	21 000,00 €	211 186,00 €
	TOTAL TTC	1 141 116,00 €	126 000,00 €	1 267 116,00 €
	MONTANT TOTAL TRAVAUX HT	1 950 975,00 €	172 000,00 €	2 122 975,00 €
	TVA : 20%	390 195,00 €	34 400,00 €	424 595,00 €
	TOTAL TTC	2 341 170,00 €	206 400,00 €	2 547 570,00 €

COUT TOTAL ESTIMATIF - TRANCHE 1	
Honoraires Maitrise d'Oeuvre	31 820,00 €
Etudes	10 000,00 €
Travaux	542 085,00 €
TOTAL HT	583 905,00 €

Le montant des opérations de la 1ère tranche s'élève à 583 905 € € HT (Travaux + Etudes + Maitrise d'œuvre).

M. le Maire propose à l'assemblée de valider le plan de financement relatif à la 1ère tranche pour 2024 et de solliciter les subventions auprès de l'Etat (au titre du DSIL) et du Conseil Départemental.

INTITULÉ DU PROJET	Requalification de la nouvelle centralité du village et sécurisation des circulations et modes doux		
COUÛT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION			
DÉPENSES	Montant Prévisionnel HT		
Maitrise d'œuvre		31 820,00	
Etudes		10 000,00	
Travaux		542 085,00	
Coût HT		583 905,00 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL			
FINANCEURS	SOLLICITÉ OU ACQUIS	MONTANT HT	TAUX
Etat - DSIL	Sollicité	204 367,00 €	35%
Conseil Départemental	Sollicité	116 781,00 €	20%
Sous total		321 148,00 €	55%
Auto financement		262 757,00 €	45%
Coût HT		583 905,00 €	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Voix POUR : 11

Voix CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

APPROUVE le projet global d'aménagement du cœur de village et sa déclinaison en 3 tranches,

VALIDE le montant des opérations de la tranche 1 tel que présenté, soit 583 905.00 € HT (travaux, maîtrise d'œuvre et études compris),

AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat (DSIL) et le Conseil départemental pour l'attribution de subventions sur la base du plan de financement sus-visé pour les opérations visées dans la tranche 1.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Jean-François BAULES



Le Secrétaire de séance,
Francis COMMINAL